



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



Centre d'Excellence Africain sur le
Changement Climatique, la Biodiversité et
l'Agriculture Durable
WASCAL / CEA-CCBAD

Projet CEA-IMPACT

CONVENTION N° CCI 1679 01 T

.....

RAPPORT DU COMITE D'AUDIT INTERNE DE L'UFHB SUR LA GESTION EXERCICE 2022

Juin 2023

1- Contexte et justification

L'État de Côte d'Ivoire a bénéficié en 2015, d'un appui financier de 15 millions d'euros de l'Association internationale de développement (IDA) pour la mise en place du Projet CEA1 pour l'enseignement supérieur sur la période 2016-2020 dans trois centres d'excellence : le Centre d'excellence africain (CEA) de l'université Félix Houphouët Boigny (le Changement Climatique, la Biodiversité et l'Agriculture Durable), le CEA de l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUET BOIGNY INPHB de Yamoussoukro (Mines et Environnement minier de,) et le CEA de l'École Nationale Supérieure De Statistique et d'Économie Appliquée (les statistiques).

La mise en œuvre du projet CEA1 a permis d'atteindre d'importants résultats notamment la croissance des effectifs d'étudiants en Master et PhD, l'amélioration de la qualité de la formation et de la recherche, la reconnaissance internationale à travers les accréditations et l'amélioration des conditions d'études.

La mise en œuvre réussie du projet CEA1 a permis aux CEA de Côte d'Ivoire de bénéficier d'un appui financier de l'Agence Française de Développement (AFD) pour la mise en œuvre du projet CEA-Impact sur période 2020-2024. Le CEA-Impact a pour objectif général de consolider les acquis du CEA-CCBAD et d'accroître significativement son impact sur le développement socio-économique des pays africains à travers le renforcement du capital humain, l'employabilité des jeunes, la création d'entreprises innovantes et socialement responsables et la valorisation des produits de la recherche-innovation

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, un Comité d'audit interne est créé par **décision N°07.322 du 15 oct. 2017** et placé sous l'autorité du Président de l'UFHB pour faire le suivi des activités/recommandations d'audit de WASCAL/CEA-CCBAD.

Pour les résultats de l'exercice 2022, les missions d'audit interne et externe ont été menées conformément aux procédures de l'AFD.

Conformément à sa mission, **le Comité d'audit interne de l'UFHB s'est réunie ce mercredi 14 JUIN 2023 à la salle de Conférence de la CEA-CCBAD au Pôle Scientifique de Bingerville, de 09h30 à 10h 50minutes, sous la présidence de Vice-Président Professeur SANGARE Abdoulaye, Président dudit Comité** pour statuer sur les observations et recommandations faites par les différents auditeurs au terme de leur mission.

2- Objectifs

Le Comité d'audit interne est chargé de veiller au bon fonctionnement et de contribuer à l'amélioration des procédures de contrôles internes et d'optimiser le processus de gestion des risques du projet. Plus spécifiquement, il est chargé de :

- évaluer la gestion financière du budget alloué au Centre et leur conformité avec les règles et manuels de procédures en vigueur ;
- examiner les rapports trimestriels de l'auditeur interne ;
- examiner les rapports annuels de l'audit externe ;
- formuler les recommandations nécessaires à l'optimisation du processus de gestion financière et de passation de marchés.

3- Déroulement de la session

- Présentation des membres du comité ainsi que du cadre d'intervention dudit comité
- Présentation des recommandations issues des rapports d'audit ;
- Revue du niveau d'exécution des recommandations et propositions d'actions à mettre en œuvre pour la bonne gestion du projet.

4- Participants (Voir liste des participants en annexe)

5- Décisions du comité d'audit

Après présentation et lecture des différents rapports d'audit, le Comité d'Audit interne a fait les recommandations suivantes :

- a. Pour les prochaines sessions, les rapports d'audit doivent être mis à la disposition des membres du comité d'audit, quinze (15) jours avant la tenue de la session. Les membres du Comité d'audit doivent être invités à la session par une convocation officielle ;
- b. Le service comptable de l'Unité de gestion du projet (UGP) doit archiver toutes pièces comptables afin de faciliter la mission d'audit ;
- c. Le Service comptable doit mettre à la dispositions des auditeurs tous les éléments justificatifs comptables demandés par la mission. Au besoin, il faut inviter pendant la mission, les personnes ressources ou responsables d'activités à apporter les éléments justificatifs demandés par les auditeurs ;
- d. Le Service compte de CEA-CCBAD est invité à se rapprocher des services financiers de l'Université (Agence comptable, DAF) pour s'imprégner des pratiques comptables et gérer efficacement la pressions des enseignants ;
- e. Il faut prévoir deux sessions ordinaires annuelles (Comité de pilotage et Comité d'audit).

6- Principaux commentaires et observations

Le Comité d'Audit interne a examiné les deux rapports d'audit (rapport d'audit interne et rapport d'audit financier).

Les principaux commentaires et observations sont examinés et les recommandations du Comité d'audit interne sont consignées dans les tableaux ci-dessous :

I. Rapport d'audit interne de l'exercice 2022

COMPOSANTE	CONSTATS	RISQUES	RECOMMANDATIONS	Recommandation du comité d'audit	Responsables
Recrutement du personnel de soutien	Nous avons constaté qu'il y a eu recrutement d'un assistant en communication non prévu dans le PTBA.	Dépassement de la ligne budgétaire	Se conformer au Plan de travail budgétisé (PTBA)	Prendre en compte les observations du Consultant	Comptable SPM
Paie du personnel	Les paies de salaires se font avec des retards.	Risque de démotivation du personnel pouvant aller à l'arrêt des travaux	Mettre en place une procédure de paiement des salaires dans le délai	Faire les engagements anticipés des salaires afin que le service comptable puisse proclamer aisément les paiements mensuels	UGP
Courrier DEPART	Nous avons constaté que le registre des courriers départ n'est pas à jour	Absence de justificatifs en cas de litiges	Mettre à jour le registre des courriers départs	Prendre en compte les observations du Consultant	Secrétaire

II. Rapport d'audit externe

a. Suivi des recommandations de la mission d'audit de l'exercice 2021

Constats	Risques	Recommandations des auditeurs	Recommandations du comité	Responsable
1- ABSENCE DE FICHE D'IMPUTATION PREALABRE A LA COMPTABILISATION DES OPERATIONS				
Les fiches d'imputation ne sont pas établies préalablement à la comptabilisation des opérations du projet	L'absence de fiches d'imputation expose le projet à des erreurs de comptabilisation et plus tard peut rendre complexes les analyses de comptes	L'unité de gestion du projet devra veiller à l'établissement des fiches d'imputation avant la comptabilisation des opérations. Ces fiches doivent faire l'objet d'une validation à un second niveau.	Le comptable de l'UGP/CCBAD doit se rapprocher des services financiers de l'Université	Coordonnateur Responsable financier

b. Recommandations issues de l'audit des comptes de l'exercice 2022

Constats	Risques	Recommandations des auditeurs	Recommandations du comité	Responsable
1- Organes de la gouvernance du Projet				
La mission d'audit note l'absence de tenue des réunions du Comité de Pilotage sur la période sous revue	La non tenue des réunions du Comité de Pilotage peut entraîner des retards dans la mise en œuvre des activités et donc compromettre l'atteinte des objectifs du projet.	Le Comité de Pilotage est un organe essentiel dans l'orientation et le suivi des activités du Projet ; la tenue régulière de ses réunions est donc impérative pour l'atteinte des objectifs du projet.	Prévoir la tenue de la réunion semestrielle à l'UGP (Comité de pilotage et Comité d'audit)	Présidence de l'UFHB Coordonnateur
2- Pilotage des activités du Projet				
Le Plan de Travail et de Budget Annuel (PTBA) de l'exercice 2022 a reçu l'ANO de l'AFD le 03 mai 2022 soit plus de quatre mois après le début de l'exercice.	Retards dans la mise en œuvre des activités du projet	Le budget étant un acte d'autorisation des dépenses, il est souhaitable qu'il soit approuvé avant la clôture de l'exercice précédent celui pour lequel il a été élaboré	Transmettre la recommandations des auditeurs à l'AFD afin des mesures soient prises et faciliter la mise en œuvre du projet	Coordonnateur
3- Gestion du carburant				
Sur un total de FCFA 9 148 370 de carburant acquis au cours de l'exercice, seulement FCFA 1 580 000 ont pu être justifiés par des pièces probantes ; aussi, nous n'avons pas eu communication d'un stock résiduel de bons de valeur de carburant.	L'absence d'une gestion formalisée expose le projet à des utilisations à des fins non autorisées du stock de carburant.	Nous recommandons au projet de justifier le stock résiduel de carburant acquis au cours de la période sous revue et de mettre en place à l'avenir une gestion formalisée du carburant acquis sur les fonds du Bailleur.	Mettre à la dispositions des auditeurs les éléments justificatifs ; Pendant la mission d'audit, il faut associer toutes les personnes ressources ou responsables d'activités à apporter les éléments justificatifs nécessaires	UGP/CCBAD Comptable
4- Gestion des opérations de trésorerie				

Constats	Risques	Recommandations des auditeurs	Recommandations du comité	Responsable
Le projet émet souvent un chèque en règlement de plusieurs dépenses sans toutefois préciser les opérations concernées	Cette situation pourrait engendrer des paiements en double ou des paiements fictifs.	Nous recommandons au projet, en relation avec l'Agence comptable, de fournir le détail des dépenses relatives à tout paiement effectué par chèque.	Mettre à la disposition des auditeurs les éléments justificatifs. Au besoin, inviter les services financiers de l'UFHB pour apporter des éclaircissements	UGP/CCBAD Comptable
5- Revue des marchés (Lettres d'intention des opérateurs)				
Pour le marché relatif à « l'Acquisition d'équipements pour les partenaires du projet CEA-CCBAD » pour une valeur de FCEA 18 057 500 et passé par procédure simplifiée, la mission d'audit note le défaut de production des lettres d'intention des opérateurs.	Cette faiblesse pourrait engendrer une remise en cause de la transparence de la procédure.	Nous recommandons au projet le strict respect des dispositions de l'arrêté 112 en matière de passation des marchés dans le cadre des procédures simplifiées	Prendre en compte la recommandation et respecter le manuel de procédures	UGP/CCBAD SPM

Pj : liste de présence

Fait à Abidjan le 14/06/2023

Président du Comité d'Audit de l'UFHB









WASCAL



Date: 14/06/2023
Lieu: Pôl Scientifique de Bingerville / CEAC-CCWAD
Objet: Réunion du comité d'Audat de WASCAL

LISTE DE PRESENCE

N°	NOM & PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	ADRESSE E-MAIL	SIGNATURE
1	SANTRE ALDOUNG	WASCAL	VP	013434546	aldoung@wascal.org	
2	CONLÉ YAYA	WASCAL	SG	0947064611	conley@wascal.org	
3	KOUASSI K. EDWARD	CEACCBAD WASCAL	Directeur Centre	0505719108	edward@wascal.org	
4	TERAO TIA	WASCAL	DAFG	050403772	terao@wascal.org	
5	SINSINI FIMIN	CP Université WASCAL	CP	045871326	sinsini@wascal.org	
6	KOUÉ LAMANE	WASCAL/AFRI	AFRI G	0192134441	lamane@wascal.org	

No	NOM & PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	ADRESSE E-MAIL	SIGNATURE
7	BANBA HAMED	CEA-ccBAW WASAKI	COMPTABLE	07 47 25 10 25	banba.hamed@gmail.com	
8	ABYCU DANIELLE	CEA-CCBND	PH	07 08 23 883	ibiguelkeniel@gmail.com	
9	Ebrokhe N&a Theine	CEA-CCRMJ	Spécialité E	07 09 26 63	ebrokhe.n@yahoofr	
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						